

Département de Loir-et-Cher  
 Arrondissement de Romorantin-Lanthenay  
 Commune de SEIGY



**EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :

En exercice : 15  
 Présents : 15  
 Vote pour : 14  
 Vote contre : 0  
 Abstention : 1

Date de la convocation :  
 24/11/2021

*Séance du 1<sup>er</sup> décembre 2021*

L'an deux mil vingt et un, le 1<sup>er</sup> décembre, à 18 heures 15 minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 24 novembre 2021 s'est réuni, à la mairie, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Madame Françoise PLAT, Maire. La convocation a été affichée le 25 novembre 2021.

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs Françoise PLAT - Guy DUCHOSSOIS - Yvette MASSET - Jean-Luc ESNAULT - Florence FOUSSIER - Pedro BÄCHLER - Bruno MAZIOU - Pascal BRAULT - Claude DUVOUX - François VIGREUX - Evelyne CAIL - Sylvain DECOURS - Patrick MOREL - Annik MOREL - Benoit DEFFIE

**Françoise PLAT, Maire, fait l'appel, le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.**

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121 - 7 du Code général des collectivités territoriales.

Madame Yvette MASSET est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

<b><u>N° 91/2021</u></b>	<b>OBJET : DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE N°5</b>	<b>7. FINANCES LOCALES 7.1 DECISION BUDGETAIRE</b>
--------------------------	---	--

Vu le vote du budget primitif en date du 8 Avril 2021,  
 Vu la décision budgétaire modificative N°1 du 20 Mai 2021,  
 Vu la décision budgétaire modificative N°2 du 17 juin 2021,  
 Vu la décision budgétaire modificative N°3 du 23 septembre 2021,  
 Vu la décision budgétaire modificative N°4 du 21 octobre 2021  
 Vu l'attribution de subvention reçue et les devis récemment signés, et les actualisations de prix,  
 Madame la Maire explique et propose aux conseillers municipaux de procéder aux modifications de crédits nécessaires, mentionnées ci-dessous.

**Investissement :**

Imputations	Avant DM n° 5	DM n°5	Après DM n° 5
020 - dépenses imprévues	5 700,00 €	- 5 700,00 €	0,00 €
2031- frais d'études	13 500,00 €	- 12 700,00 €	800,00 €
2313- construction - opération 202001	699 017,74 €	+ 109 000,00 €	808 017,74 €
2152 - installations de voirie	10 800,00 €	+ 6 000,00 €	16 800,00 €
21568 - autre matériel et outillage d'incendie et de défense civile	23 660,00 €	+ 1 400,00 €	25 060,00 €
21571 - matériel roulant	2 400,00 €	- 2 400,00 €	0,00 €
021 - virement de la section de fonctionnement	45 677,29 €	+ 7 600 €	53 277,29 €
1322 - Région	0	+ 88 000,00 €	88 000,00 €
<b>TOTAUX</b>		<b>+ 95 600,00 €</b>	

**Fonctionnement :**

Imputations	Avant DM n° 5	DM n°5	Après DM n° 5
023 - virement à la section de fonctionnement	45 677,29 €	+ 7 600,00 €	53 277,29 €
74718 - autres	5 000,00 €	+ 6500,00 €	11 500,00 €
74127 - dotation nationale de péréquation	9000,00 €	+ 1 100,00 €	10 100,00 €
<b>Totaux</b>		<b>+ 7 600,00 €</b>	

**Avant la DM n° 5 :****Total Fonctionnement : (équilibré) 960 282,00 €****Total Investissement : (équilibré) 987 596,00 €****Après la DM n°5 :****Total Fonctionnement : (équilibré) 967 882,00 €****Total Investissement : (équilibré) 1 083 197,00 €**

Le conseil municipal approuve la décision modificative budgétaire n°5 ainsi présentée ci-dessus.

La Maire,  
  
 Françoise PLAT

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le 07/12/2021 et de la publication le 07/12/2021

La Maire,  
  
 Françoise PLAT